

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE PAROLES UNAFAM 49 SAUMUR 2022-2023

Afin d'assurer au mieux un échange de paroles le plus sécurisant possible, chaque personne désirant intégrer un groupe de paroles devra respecter les points suivants :

- 1) être adhérent UNAFAM.
- 2) s'engager de façon assidue aux 9 séances de l'année, afin d'asseoir la confiance et le bien-être du groupe.
- 3) respecter la confidentialité des échanges.
- 4) remettre lors des premières séances la somme de 45 euros (ou 60 euros pour un couple), en un ou deux chèques, à l'ordre de l'UNAFAM 49.
- 5) prévenir le bénévole Unafam du groupe en cas d'impossibilité d'assister à une séance.
- 6) respecter les horaires prévus, pour ne pas pénaliser l'ensemble du groupe.
- 7) dans le cas où une personne souhaiterait quitter le groupe en cours d'année, en faire part à l'ensemble des participants en motivant sa décision.
- 8) remplir à la dernière séance de l'année le questionnaire d'évaluation.

DATES DES REUNIONS les mercredis **05 octobre / 02 novembre / 07décembre / 04 janvier / 01 février / 01 mars / 05 avril / 03 mai / 07 juin**

HORAIRE **18h30 à 20h**

LIEU **salle Gros Caillou à Jean Rostand** (Maison des Associations rue E. Clairefond)

Bénévole référente du groupe : Frédérique ANGEL 06 85 31 54 30
frederique.angel@orange.fr

Adresse mail de l'UNAFAM 49 : 49@unafam.org